

Département de la Côte-d'Or
Arrondissement de Beaune
Canton d'Arnay-le-Duc
Commune de POUILLY-EN-AUXOIS

Séance du 20 décembre 2023

Délibération du conseil municipal n°2023-077

Étaient présents : M. Éric PIESVAUX – Mme Karine BASSARD – M. Stéphane ROUX – Mme Evelyne GAILLOT - M. Philippe CHAUCHOT – M. Yohann MORTIER-JEANNIN – Mme Nicole FILLON – M. Joseph COMPÉRAT – M. Jérémie BARDET – Mme Emilie BLANQUART-BOLLENGIER

Étaient absents : Mme Sabrina MARKOWIAK – Mme Pauline CANARD

Étaient excusés : M. Yves COURTOT - Mme Yvette CHAUCHEFOIN - M. Franck LALIGANT

Pouvoir de :

M. Yves COURTOT à M. Eric PIESVAUX

M. Franck LALIGANT à M. Philippe CHAUCHOT

Mme Yvette CHAUCHEFOIN à Mme Evelyne GAILLOT

M. Yohann MORTIER-JEANNIN a été désigné secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 10

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de suffrages possibles : 13

Envoyé en préfecture le 29/12/2023

Reçu en préfecture le 29/12/2023

Publié le 29/12/2023

ID : 021-212105019-20231220-D2023_077-DE



OBJET : SUBVENTION CINÉMA – ANNÉE 2023

Vu la délibération 2020-055 relative à l'attribution des subventions aux associations ;

Considérant qu'il est nécessaire de déterminer le nombre de séances de cinéma pour fixer le montant définitif de la subvention ainsi que les associations concernées ;

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité (13 voix) de :

- 1) Fixer à 84€ le montant de la subvention versée aux associations aidant à l'activité cinéma pour chacune de leur intervention ;
- 2) Fixer la liste suivante :

Association	Nombre de séances	Subvention attribuée
Arc Auxois	2	168,00 €
Amis de Velard	2	168,00 €
Ronde du Pays d'Auxois	1	84,00 €

Département de la Côte-d'Or
Arrondissement de Beaune
Canton d'Arnay-le-Duc
Commune de POUILLY-EN-AUXOIS

Séance du 20 décembre 2023

Délibération du conseil municipal n°2023-077

Vital Gym	1	84,00 €
AS Basket	1	84,00 €
TOTAL	7	588,00 €

3) Inscrire les crédits au budget

Fait, délibéré et signé en séance, le jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Eric PIESVAUX



Le Secrétaire de Séance :

M. Yohann MORTIER-JEANNIN

A handwritten signature in black ink, corresponding to the name M. Yohann MORTIER-JEANNIN.

Envoyé en préfecture le 29/12/2023

Reçu en préfecture le 29/12/2023

Publié le 29/12/2023

ID : 021-212105019-20231220-D2023_077-DE

The logo for S2LO, consisting of the letters "S2LO" in a blue, stylized font with a checkmark-like element.